

Histoire de la seigneurie de La Roche [suite]

Autor(en): **Amman, Alfred d'**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **21 (1933)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE LA ROCHE

par † ALFRED D'AMMAN.

(Suite)

L'emprise des évêques de Lausanne reçut un complément en 1314; Henri III, frère de Guillaume III, constitua à son tour, en fief-lige de l'évêché de Lausanne, l'autre moitié du château, avec les fonds qui en dépendaient, le tout produisant un revenu de trente livres. Aussi, en récompense, reçut-il de l'évêque Pierre d'Oron, 280 livres. Il n'est pas malaisé de deviner le mobile qui inspirait les contractants: du côté des seigneurs de La Roche, la gêne financière (fierté mise à part, la suggestion subie leur était avantageuse); du côté des évêques, le désir d'étendre leurs possessions dans la région de Bulle. Ils n'eurent garde de laisser échapper l'occasion. Cette ligne politique fut poursuivie par eux à l'égard d'autres membres de la famille. En 1309, Borcard I^{er} réduisit également en fief-lige les fonds qu'il possédait à Villaret, non loin du château de La Roche; en contre-partie, l'évêque lui assigna à perpétuité, une redevance de sept muids de vin, sur son cellier de Lutry, rachetable, cependant, pour 140 livres.

Enfin, en 1316, Jean IV, se constitua l'homme-lige de l'évêque Pierre d'Oron pour toutes ses possessions dans le territoire du château de La Roche et ailleurs, ce pourquoi il reçut 60 livres.

Les évêques de Lausanne avaient donc déboursé en tout 680 livres pour acquérir la suzeraineté de la seigneurie

de La Roche; ils ne donnèrent plus tard que 400 livres pour en devenir les propriétaires effectifs.

V. La Branche de Schœnfels.

Le nom de Schœnfels ne se rencontre dans aucun document avant l'an 1224. Il se manifeste pour la première fois dans un acte du 7 avril 1224, par lequel R. de Wediswyl céda au prieur du couvent d'Interlacken, le patronage de l'église de Gsteig¹.

L'un des témoins fut Ulric de Schœnfels, seigneur de Schœnfels; depuis lors cet Ulric fut habituellement appelé de Schœnfels; rarement il porte le nom de Rupe, plus rarement encore celui de « von der Flü ». J'incline à croire que ce fut lui qui édifia le château de Schœnfels, car, cette appellation ne se rencontre ni avec son père Joran I^{er} (I,1) ni avec son frère Guillaume I^{er} (II,5); et elle reste exclusivement attachée à sa postérité.

Ulric I^{er} de Schœnfels (II,4)² était donc le fils de Joran I^{er} de La Roche. En 1213, il approuve une donation faite par son père à l'abbaye de Hauterive; il était donc déjà majeur, selon le droit des nobles de l'être, alors, dès l'âge de 14 ans.

¹ ZEERLEDER, *Urkunden*, I, n° 132.

² 1213 *Reg. Haut.*, n° 333; 1270 (*Fontes rer. bern.*, II, n° 702). † après 1270, mais avant 19 mai 1272 (*F. r. bern.*, III, nos 17, 18); Seigneur de Rupe 1240 (ZEERLEDER, *Urkunden*, n° 236 et *Sol. Wochenbl.* 1828, p. 123-125); 1243 (*Sol. Woch.bl.* 1828, p. 332); 1243-44 (*Font. r. bern.* II, n° 230); 1252 (*Reg. Haut.*, n° 492); seigneur de Schœnveils 1240 (*Font. rer. bern.* II, n° 191, 200); 1239-40 (*id.* II, n° 190), 1240 (*Sol. Woch.bl.* 1828, p. 123-125); 1245 (*Font. rer. bern.* II, n° 256 et *Sol. Woch.bl.* 1828, p. 127); 1248 (*Canali. cartul. de Hauterive*, I^{er} vol., p. 5); 1248-49 (*Reg. Haut.*, n° 464); 1255 (ZEERLEDER, *Urkunden*, n° 342); 1263 (*Reg. Haut.*, n° 544); chevalier 1243 (*Sol. Woch.bl.* 1828, p. 332); 1245 (ZEERLEDER, *Urk.*, n° 261); 1270 (*Fontes rer. bern.*, II, n° 702); Uldricus de Flü vers 1241 (*Fontes rer. bern.*, II, n° 216).

Il fut l'un des arbitres qui jugèrent, en 1263, un litige existant entre l'abbaye de Hauterive et les seigneurs de Villars, d'une part ; les hommes de Cormanon et de Villars d'autre part.

Il est surprenant que son épouse ne soit mentionnée dans aucun document ; mais, en examinant ceux qui le concernent lui-même, j'ai été frappé par une clause de la vente faite en 1240 par Dame Gepa de Montagny et son fils Aymon II, de leurs possessions de Mûri à l'église d'Interlacken. Cette vente fut conclue pour 100 marks d'argent, avec le consentement d'Aymon de Faucigny, tuteur de Gepa et celui d'Henri de Munz, avoué d'Aymon II de Montagny. Ulric de Schœnfels est délégué d'Aymon de Faucigny, le tuteur de Dame Gepa. Celle-ci jura sur les reliques des saints que jamais elle n'inquiéterait l'église d'Interlacken au sujet de cette acquisition ; et, Ulric de Schœnfels promit que, lui non plus, ne l'inquiéterait jamais ; il jura à son tour, mais sur l'âme (in animam) de feu Aymon I^{er} de Montagny. Il s'engagea même, s'il ne respectait pas son serment à payer à la dite église la forte somme de 200 marcs d'argent, et resterait néanmoins parjure. Dans ce même contrat, les vendeurs donnèrent charge à Ulric de notifier la vente aux bourgeois de Berne et de mettre l'église d'Interlacken en possession de sa nouvelle acquisition. Au nombre des sceaux appendus au parchemin, est celui d'Ulric de Schœnfels, dont l'exergue porte : S.UDRI, DO[mini] DE. R[U]PE.

Je relève ici le nom de Rupe, tandis que dans le texte, on a celui de Schœnfels. Le très grave engagement pécunier pris par Ulric est inexplicable en l'absence d'un sérieux motif d'opposition. Ce motif, je crois le découvrir dans une proche parenté entre Ulric et les Montagny. Car, Aymon II avait une sœur Haalis ou Alice. Elle intervient en 1229, pour approuver, aux côtés de Dame Gepa, sa mère, la renonciation d'Aymon I^{er} à ses terres du Desaley, de Lovens, d'Onnens, en faveur du couvent de Hauterive ¹.

¹ *Reg. Haut.*, n° 388.

Haalis était l'aînée d'Aymon II. Elle n'est pas mentionnée dans l'acte de vente de 1240, ne serait-elle plus en vie à cette époque ? Mais, même en l'admettant, j'incline fortement à croire qu'elle fut avant de mourir l'épouse d'Ulric de Schœnfels. En maintes autres circonstances ce dernier est témoin des actes passés par les deux Aymon de Montagny : en 1228, dans une constitution de caution, et, dans une pacification entre Aymon I^{er} et le chapitre de Lausanne ; en 1243, dans une vente de terres à Misery et Avry ; en 1245, dans la confirmation de la vente de Mûri. Dans une donation qu'Ulric de Schœnfels fit en 1248, à l'abbaye de Hauterive, d'un cens de six sols, sur la Praz, on voit qu'il avait gardé des possessions immobilières dans le voisinage du château de La Roche ; il en avait aussi dans les environs de Fribourg, et possédait dans la gorge du Gotteron, près de cette ville, quatre roues sur le lit du ruisseau. Il n'était pas inconnu dans la région de l'Aar où il fut témoin de diverses donations : à l'abbaye de Cerlier en 1239 ; à la maison de Buchsee en 1255 ; au couvent du lac de Biemme en 1270.

De l'incertaine Haalis de Montagny, il eut trois fils : Jacques I^{er} (III,6) ; Joran II (III,7) et Henri II (III,8).

Jacques de Schœnfels (III,6)¹ semble avoir renoncé à tout... Le 19 mai 1272, à certains biens qu'il tenait dans le canton de Berne, du donzel Conon de Helfenstein, de même, le 29 juin 1273, à ses prétentions sur la dîme de Steiden, en faveur de la maison de Kœnitz. Cela montre qu'il avait des attaches immobilières dans le canton de Berne.

Joran II de Schœnfels (III,7)², avait approuvé avec son frère Henri, une donation faite par leur père à l'abbaye

¹ 19 mai 1272 *Font. rev. bern.*, III, 17, 18) ; 29 juin 1273 (ZEERLEDER, *Urkunden*, n° 594).

² 1248, 25-31 mars. 1249, 24 mars (*Reg. Haut.*, n° 464) ; 1278-1287 (A.E.F., *Commanderie*, n° 23) ; 1282, 25 janvier ; (ZEERLEDER, *Urkunden*, 2^{me} vol., n° 743) ; 1301, novembre (A.E.F., *Fonds Hauterive*, rep. *Daguet*, 2^{me} suppl., n° 23).

de Hauterive, en 1248. Ils possédaient en commun une terre importante, à Praroman, et sont surtout connus par la vente qu'ils firent, pour 24 livres, à Hugo de Praroman, dit de Fonte, et à son fils Jacques. Leurs femmes et leurs enfants approuvèrent cette vente, mais, la date ne peut en être précisée. Il n'existe, en effet, de cet acte qu'un vidimus de 1287; comme l'un des témoins fut Hans, curé d'Ependes, dont le ministère en cette paroisse commença en 1278, je place la vente originale entre 1278 et 1287.

Le 25 janvier 1282, les deux frères abandonnèrent également au prévôt de Kappellen (de Capellis) la dîme d'Ebersche qui leur avait été concédée par l'Empire. Joran II fut avoyer de Morat à une date antérieure au mois de novembre 1301. Il épousa Clémence... qui ne lui donna que deux fils: Pierre I^{er} (IV,14) et Etienne (IV,15).

Henri II de Schœnfels (III,8)¹, dont je viens de parler à propos de son frère Joran II, nous apparaît encore, avec plusieurs membres de sa famille, comme témoin d'une donation faite en juin 1252, par le chevalier Rodolphe de Marly à l'abbaye de Hauterive. De sa femme Pétronille, il eut trois fils et trois filles: Jean I^{er} (IV,16); Simon (IV,17); Rodolphe (IV,18). Lyonnette (IV,19); Agnès (IV,20) et Migne (IV,21).

Simon et Rodolphe furent en novembre 1321 censitaires de la maison de St-Jean à Fribourg². Tous les autres ne sont connus que par la seule vente de la terre sise à Praroman, effectuée par leur père entre 1278 et 1287.

Etienne de Schœnfels (IV,15), fils de Joran II, n'apparaît également dans aucun autre acte.

Pierre I^{er} de Schœnfels (IV,14)³ frère d'Etienne, fut

¹ 1248, 25 mars-1249 1-24 mars (*Reg. Haut.* n° 464)- 1278-1287 (*A.E.F., Commanderie*, n° 23); 1252 (*Reg. Haut.*, n° 492); 1282, 25 janv. (*ZEERLEDER, Urkunden*, II, n° 743).

² *A.E.F., Commanderie*, n° 53.

³ 1278-87 (*A.E.F., Commanderie*, n° 23) † après 1319, janv. (*Reg. Haut.*, n° 1022); 1311 (*Commanderie*, n° 43); 1312 août (*Reg. Haut.*, n° 978); 1317 (*A.E.F., Bulle*, n° 76a); 1319, janv. (*Reg. Haut.*, n° 1022).

moins éphémère et vécut en tout cas assez longtemps pour perpétuer sa race et devenir même un homme considérable. Il apparaît dans plusieurs actes. En l'an 1311, le quatrième jour (28 février), après la fête de St-Mathieu, apôtre, il donna à la maison hospitalière de St-Jean, à Fribourg, tout ce qu'il possédait encore au territoire de Praroman, de même que ses propriétés en moulins, foulons et battoirs sur le ruisseau du Gotteron, près de Fribourg. Une telle libéralité surprend de sa part, à un moment où il n'avait pas moins de trois fils en vie. Il eut, peu de temps après, un conflit avec les religieux de Hauterive, à cause de certains biens que son père Joran II et son oncle Henri II, avaient vendus à Hugo de Praroman, dit de Fonte et à son fils Jacques et que ce dernier avait donné à l'abbaye de Hauterive. Au mois d'août 1312, Pierre de Schœnfels se désista de ses prétentions à ce sujet. En décembre 1317, avec le consentement de sa femme Perrette et de ses enfants, il vendit à l'hôpital de Fribourg un pré sis au territoire de Malagotta (La Roche) ; dans ce document, il s'intitule bourgeois d'Arconciel. Ceci est en relation avec les efforts tentés de tous temps par les sires d'Arconciel pour faire de cette localité une ville rivale de Fribourg. En 1319, Pierre de Schœnfels, avait à Treyvaux un tènement relevant du couvent de Payerne.

Ses trois fils: *Henriod* (V,27), *Joran III* (V,28) et *Hemonet de Schœnfels* (V,29) sont connus par l'approbation qu'ils donnèrent en 1317 à la vente du pré de Malagotta à l'hôpital de Fribourg. L'un d'eux, Henriod, était, en 1322, témoin de Pierre de La Roche (V,35), chevalier de St-Jean de Jérusalem¹. Celui-ci confirmait la vente de la montagne de l'Arousa au couvent de la Valsainte. Des liens d'amitié subsistaient donc entre les deux branches de la famille.

Henriod de Schœnfels et ses deux frères sont les derniers des Schœnfels dont la filiation soit certaine. On ne sait ni s'ils contractèrent mariage ni quand ils moururent.

¹ A.E.F. *Valsainte*, E 31.

Peut-être ont-ils péri dans la défense de leur manoir qui fut incendié par les Bernois en 1332. On rencontre cependant encore un Jean de Schœnfels en 1370. C'est le mari de Claire d'Erlach, fille du chevalier Conrad d'Erlach; puis, en 1430, un François de Schœnfels, châtelain de Montagny, pour Jean de Blonay, bailli de Vaud. Mais il est impossible d'établir leur filiation.

VI. *Le château de Schœnfels.*

Non seulement on ignore comment Ulric de La Roche devint seigneur de Schœnfels, mais, la situation topographique du château et de la seigneurie de Schœnfels n'a jamais été encore très bien déterminée. Les historiens l'ont indiquée tantôt sur la rive gauche de la Singine, en territoire fribourgeois; tantôt sur la rive droite, dans le canton de Berne.

L'examen de cette position gravite autour de la destruction du château de Schœnfels, par les Bernois: une première fois, en 1332, au cours d'une guerre contre le comte Eberhard de Kibourg; une seconde fois en 1386, dans une campagne en terre fribourgeoise, après la bataille de Sempach.

La première destruction est relatée dans la chronique de Berne, composée par Conrad Justinger vers 1421. C'était à l'issue de la guerre de Gümminen dans laquelle les Bernois, aidés des Soleurois et du comte de Savoie avaient eu pour principaux adversaires les Fribourgeois et le comte Eberhard de Kibourg. Tandis que les contingents de Berne et de Soleure étaient encore devant Gümminen, un partisan secret que le comte de Kibourg avait dans la bourgeoisie de Soleure incita ses combourgeois à tenter un assaut contre la ville de Berthoud, possession du comte. Mais celui-ci avait tendu une embuscade sur les bords de l'Emme; les Soleurois, naturellement, y tombèrent, un grand nombre d'entre eux furent tués et ils perdirent même l'étendard de leur ville. Les Bernois, tout aussitôt, se portèrent à leur

aide, et, pour venger cette humiliation, envahissant les possessions du comte de Kibourg, ils allèrent assiéger la ville de Landshut, s'emparèrent de sa forteresse et la détruisirent.

A leur retour, ils emportèrent la position fortifiée du cimetière de Herzogenbuchsee, puis, étendant leurs ravages vers le sud, et, de plus en plus grisés par ces nouvelles victoires, ils poussèrent jusqu'aux châteaux de Halten, d'Aeschi, près de Thoune et de Strättlingen, dans la mouvance des Kibourg, châteaux qu'ils incendièrent après les avoir pillés.

Peu de temps après, écrit Justinger, les Bernois firent une expédition contre le château de Schœnfels (die Burg Schœnfels, bi Grassbärg) et, l'incendièrent aussi. Selon Lauffer¹, ce fut une troupe de volontaires « das Freiheitsfähnlein » qui accomplit cet exploit.

La désignation « bi Grassbärg », près de Grasbourg ne convient pas moins à un Schœnfels, en face de Grasbourg, c'est-à-dire sur la rive gauche de la Singine, qu'à un Schœnfels sur la rive droite, non loin de Grasbourg. Car, bien que cette campagne fut menée directement contre le comte de Kibourg, les Bernois se souvinrent qu'ils étaient encore en guerre avec Fribourg. Le chroniqueur Rudella affirme que lors de la guerre de Gümminen le château de Castels (Catty), près de Fribourg fut détruit par eux. Si l'on peut admettre qu'un château de Schœnfels en terre bernoise fut incendié parce qu'il appartenait à un seigneur ami des Kibourg, il est aussi fort aisé de rattacher la destruction d'un Schœnfels fribourgeois à l'état de guerre avec Fribourg.

A l'invasion des Bernois, en 1386, Justinger ne consacre que deux lignes, et n'indique pas les localités dévastées, de sorte qu'aucune déduction n'en peut être faite concernant Schœnfels. Mais on trouve quelques précisions dans trois autres chroniques.

¹ *Beschreibung Helvetischer Geschichte*, Zurich 1736, III^{me} partie, p. 272-273.

1° *L'Anonymus friburgensis*, composé vers 1390, relate minutieusement, jour après jour, les attaques bernoises contre la ville de Fribourg et les déprédations commises dans les localités voisines: Belfaux, Givisiez, Agy, Torry, Villars-les-Joncs, Bourguillon, Tavel. Commencée au mois d'août 1386, cette guerre subit des interruptions et des reprises en 1387 et 1388.

2° D'autres précisions visant surtout les châteaux détruits sont données dans la *Chronique de Zurich*, écrite vers 1415 et publiée en 1900 par Jean Dierauer¹: « Les Bernois se portèrent contre les Fribourgeois, incendiant et ravageant tout ce qui était devant les maisons fortes, et, en particulier ils détruisirent les châteaux de Fassperg, Catty, Maggenberg et Schœnfels². Ce dernier seul était un peu distant de Fribourg, car Büchi, relatant ces faits dans sa monographie des chevaliers de Maggenberg, croit qu'il faut voir dans ce château de Maggenberg, le Petit-Maggenberg, près de Tavel, ce qui concorderait avec le passage de *l'Anonymus friburgensis* concernant la dévastation opérée à Tavel. Cette fois, indubitablement, il s'agit d'un Schœnfels en terre fribourgeoise.

3° *Rudella*, dont la chronique encore inédite, fut rédigée vers 1657, relate aussi l'invasion bernoise de 1387. « A la reprise des hostilités, après l'expiration de l'armistice, à la Chandeleur, les Bernois escarmouchant contre les Fribourgeois brûlèrent quelques-uns de leurs châteaux³ et de leurs maisons aux alentours de la ville, comme Daschburg, Maggenberg, situés sur la hauteur, Castels et Schœnfels. »

¹ *Quellen zur Schweizergeschichte*, V. 18, p. 138.

² In den selben löffen, Zugen die obgenanten v. Bern, uf, die von Freiburg in Uechtland, und, branden und wüsten was vor den vestinen war. Und Junderlichen luffent si ab dis vestinen: Fachsburg, Castels, Maggenberg und Schœnfels.

³ Etlich hof: littéralement, le mot « hof » devrait être traduit par maison de ferme plutôt que par château, mais le contexte montre qu'il s'agit de châteaux.

La première destruction de 1332, est aussi relatée par Valérius Anshelm et par Michel Stettler, dans ses annales, mais sans indication topographique particulière. Lauffer, dans son ouvrage déjà cité, place le château de Schœnfels à proximité de Grasburg « bey Grasburg » et dit qu'il fut incendié; relativement à la campagne de 1386, il mentionne que les Bernois réduisirent en leur pouvoir les châteaux de Castels, Tachsfeld, Maggenberg et Schœnfels.

Leu¹, le premier, dans le *Lexicon suisse*, situe catégoriquement Schœnfels dans le canton de Berne: *Schœnfels* « Un ancien château (au bord de la Singine, près du hameau de Langiweil, paroisse de Wahleren, bailliage bernois-fribourgeois de Schwarzenburg) que les Bernois détruisirent en 1332, qui fut reconstruit, et de nouveau détruit par eux en 1386 ». Leu tenait certainement ces données d'un correspondant bernois que l'on devrait juger bien informé. Cependant, sur le point de la destruction de 1386, il était, j'en suis persuadé, dans l'erreur. Quant à ses données topographiques relatives à un château de Schœnfels dans la paroisse bernoise de Wahleren, j'hésite beaucoup à les contester.

Antoine de Tillier, dans l'*Histoire du canton de Berne*, éditée en 1838, se borne à situer Schœnenfeld (graphie erronée de Schœnfels): près de Grasburg. Après lui, plusieurs autres historiens bernois²: Albert Jahn, 1850, 1857; J.-J. Jenzer, 1869; W.-F. von Mülinen, 1883, ont répété la version topographique fournie par Leu. Jahn l'a complétée en affirmant que les ruines de Schœnfels étaient encore visibles sur la rive droite de la Singine. Jenzer et von Mülinen, croient aussi les avoir vues. Les Archives de l'Etat de Fribourg possèdent un volumineux manuscrit composé

¹ Vol. XVI, p. 442.

² ALBERT JAHN, *Der Kanton Bern, antiquarisch, geographisch beschrieben; und Chronik des Kantons Bern*; J.-J. JENZER, *Heimathkunde des Amtes Schwarzenburg*; W. F. VON MÜLINEN, *Beiträge zur Heimathkunde des Kantons Bern*.

vers 1780, par François-Nicolas Constantin Blanc, dans lequel, entre autres matières, sont décrits les divers bailliages fribourgeois. Relativement à celui de Schwarzenburg, médiat entre Berne et Fribourg, il cite la paroisse de Wahleren; et, au nombre des hameaux dont elle se composait, Langiveil « où se trouve l'ancien château de Belleroche, en allemand Schœnfels, sur la Singine, et, tout près du village de Langiveil; il fut détruit par ceux de Berne en 1332, rebâti ensuite et ruiné de nouveau en 1386 ». Son exposé, on le voit, est identique à celui de Leu qui lui était sans doute connu. Faut-il lui dénier toute valeur personnelle, comme s'il ne constituait qu'une copie? je ne le crois pas; par les détails qu'il donne sur la paroisse de Wahleren et les villages qui la composaient, j'ai l'impression qu'il avait visité la région, et qu'il écrivit de visu.

En opposition à la thèse soutenue par les historiens bernois, François Kuenlin, dans le *Dictionnaire du canton de Fribourg*, édité en 1832, a revendiqué pour Fribourg le château de Schœnfels. Il le situe dans la paroisse de Heitenried, non loin du hameau de Schœnfels, sur la rive gauche de la Singine, où, dit-il, les ruines en subsistent encore. Mais, au lieu de se référer à l'incendie du château en 1386 ou 1387, il reporte sur celui-ci la destruction de 1332. La thèse de Kuenlin eut l'adhésion de l'archiviste de l'Etat de Fribourg, J. Schneuwly, dans l'article Schœnfels dont il a livré le texte pour le *Dictionnaire géographique de la Suisse*. La prise du château et sa destruction y sont indiqués à la date de 1339, en relation avec la guerre de Laupen.

Je clos l'énumération des publications en citant le volume VIII des *Fontes Rerum Bernensium*, paru en 1908: On y trouve au répertoire: Schœnfels, Schœnevels (ruine sur la rive gauche de la Singine, vis-à-vis de Grasburg?). Le rédacteur du répertoire n'ignorait pas, je suppose, toutes les assertions diverses émises sur l'emplacement de ce château et le point d'interrogation qu'il met à la fin de sa note montre que sa conviction n'était pas faite. Peut-on, pour

étayer la thèse de la rive gauche, invoquer le fait, d'une valeur indéniable, que le hameau du nom de Schœnfels est situé sur la rive fribourgeoise et non sur la rive bernoise? Il existait pourtant, au XIV^{me} siècle, un fief de Schœnfels dans la région de Schwarzenburg: le 24 novembre 1334, Pierre de Grasburg donna à la maison de l'Ordre teutonique de Berne son bien de « Schœnfels » sis à Unterwasser (Interaquas) ou à Oberbalm (Balma)¹, et tenu en fief par Rodolphe de Gasle.

Je veux encore examiner la question au point de vue des régions dans lesquelles s'exerça l'activité des seigneurs de Schœnfels. Le premier et le principal d'entre eux, Ulric I^{er} (1224-1270) servit de témoin en plusieurs actes passés relativement à des biens immobiliers sis à l'Est de la Singine. Mais, on le trouve aussi en de nombreux documents intéressant le pays et les gens de l'Ouest. En plus, il possède des terres à la Praz, près du château de La Roche et des moulins, foulons et cheseaux au Gotteron, près de Fribourg. Je ne puis donc pas faire état de ces documents en faveur d'une solution plutôt que de l'autre. Il en est de même pour ses trois fils qui eurent des terres dans le canton de Berne et dans les environs de Fribourg.

J'en étais à ce point véritablement mort de mon étude lorsque j'eus la bonne fortune de découvrir dans le volume VI de « l'Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern », la publication intégrale du livre des anniversaires fondés en l'église St-Vincent, à Berne. Ce livre a été établi en 1326.

Deux fois l'an, les Schœnfels faisaient chanter pour les leurs une messe à Saint-Vincent; le 1^{er} avril pour Udricus de Schœnenvels, et, le 18 novembre, pour Soror Agnesia de Schœnenvels. Ulric est ce seigneur bien connu vivant entre 1224-1270; il n'y eut pas d'autre Ulric dans cette famille.

¹ *Fonl. Rer. bern.*, VI, n° 164. On ne distingue pas nettement à laquelle de ces deux localités, le texte rattache Schœnfels.

Il est donc indubitable que le château de Schœnfels était à cette époque en terre bernoise ; car, si les Schœnfels avaient eu leur résidence sur le territoire fribourgeois, ce n'est pas à Berne qu'auraient été fondés leurs anniversaires. J'en conclus enfin que :

1^o C'est sur la rive droite de la Singine, en terre bernoise, qu'était situé le château incendié par les Bernois en 1332 ; la désignation « by Grasburg » donnée par Justinger s'applique mieux à cet emplacement et, à cette probabilité, s'ajoute la certitude tirée des anniversaires fondés à St-Vincent de Berne.

2^o Les ruines ne se relevèrent jamais.

Après que leur château, situé en terre bernoise, eut été gratuitement incendié par les Bernois, les seigneurs de Schœnfels trouvèrent sans doute plus prudent de le relever un peu plus loin, de l'autre côté de la Singine, soit sur le territoire fribourgeois où ils avaient encore quelques attaches immobilières. Ce fut ce second château que les Bernois, décidément acharnés contre les Schœnfels, détruisirent en 1386. Il est probable que ce second château ait été dénommé Schœnfels, en souvenir du premier, et que son nom ait ensuite passé à un petit groupe de maisons construites à proximité.

(A. suivre.)

N. B. — *Le tableau généalogique accompagnant cette étude sera publié dans le prochain numéro des Annales.*